

PROGRAMME DE FORMATION CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié au métier d'accompagnant éducatif petite enfance, à l'accueil, à la garde et aux besoins de jeunes enfants de moins de 6 ans, à domicile, à l'école ou en structure collective

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le développement du jeune enfant Exercer son activité en accueil collectif Exercer son activité en accueil individuel
Niveau de formation	Niveau 3
Durée de la formation	10 mois
Débouchés professionnels	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant Assistant éducatif petite enfance Auxiliaire petite enfance Garde d'enfant à domicile Assistant maternel Employé familial auprès d'enfant
Poursuite d'études	Accès au concours ATSEM MCAD (Mention Complémentaire d'Aide à Domicile) Auxiliaire de puériculture
Public et prérequis	Tout jeune âgé de 16 à 30 ans titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 3.
Modalités d'inscription	Entretien préalable avec test de positionnement si besoin Dossier inscription
Modalités de formation	En présentiel – 1 mercredi par/semaine et 1 semaine pendant les vacances scolaires
Matériels utilisés	Des salles de pratique avec des équipements performants Du matériel professionnel
Méthodes pédagogiques	<u>Alternance des méthodes :</u> Expositive pour les apports théoriques, Interrogative au regard des questionnements que le formateur propose aux apprentis, les échanges d'idées, de vécu. Active par les mises en situations professionnelles, le travail de groupe.

Certification et blocs de compétences	<p>EPI : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages • Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne <p>EP2 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents professionnels • Exercer son activité en école maternelle • Exercer son activité en EAJE et en ACM <p>EP3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercer son activité a son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels
Effectifs	Mini : 5 Maxi : 20
Lieux	Pôle 1 du lycée Sainte Marie : 12 place Jeanne d'Arc – 85110 Chantonnay Pôle 2 du lycée Sainte Marie : 30 rue Nicole Juhier – 85110 Chantonnay
Délai d'accès	3 mois
Contact	ufa@stemariechantonnay.com – 02.51.46.85.32
Les plus de l'UFA Sainte Marie	<ul style="list-style-type: none"> • Des équipements performants • Un suivi individualisé de l'apprenti
Validation	Certification en épreuves ponctuelles
Accessibilité	Stationnement adapté, bâtiment accessible. Lors de l'entretien de positionnement, si besoin, mise en relation de l'apprenti avec le référent handicap de l'UFA.